



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA  
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

# Communiqué de Presse

(Publié par le Greffe)

## M. DOLLIVER NELSON ÉLU VICE-PRÉSIDENT NOUVELLE CONSTITUTION DES CHAMBRES

HAMBOURG, le 4 octobre. Sous la présidence de M. P. Chandrasekhara Rao, Président nouvellement élu, le Tribunal a procédé à l'élection du Vice-Président du Tribunal et à la constitution des Chambres du Tribunal pour un nouveau mandat. Le juge Dolliver Nelson (Grenade) a été élu Vice-Président pour la période triennale 1999 - 2002. Juge au Tribunal depuis octobre 1996, il remplace le juge Rüdiger Wolfrum qui a été le premier Vice-Président du Tribunal pour la période triennale 1996 - 1999. Le Vice-Président est appelé à assumer les fonctions du Président en cas d'empêchement de ce dernier. Une notice biographique du Vice-Président est reproduite ci-dessous.

### **Chambre pour le règlement des différends relatifs aux fonds marins**

Le juge Tullio Treves (Italie) a été élu Président de la Chambre pour le règlement des différends relatifs aux fonds marins qui a été reconstituée pour la période triennale 1999 - 2002. Une notice biographique de M. Treves est reproduite ci-dessous. La composition de la Chambre telle que constituée est composée comme suit :

MM. Tullio Treves <i>Président</i>	Italie
Lihai Zhao	Chine
Vicente Marotta Rangel	Brésil
Soji Yamamoto	Japon
Anatoly L. Kolodkin	Fédération de Russie
Choon-Ho Park	République de Corée
Paul Bamela Engo	Cameroun
Budislav Vukas	Croatie
Rüdiger Wolfrum	Allemagne
Edward Arthur Laing	Belize
Mohamed Mouldi Marsit	Tunisie

(à suivre)

A l'intention des organes d'information – document non officiel - également disponible sur le site web: <http://www.un.org/Depts/los/>

### *Membres*

La Chambre pour le règlement des différends relatifs aux fonds marins est un organe judiciaire distinct à l'intérieur de la structure du Tribunal. Elle traite des différends résultant de l'exploration et de l'exploitation des ressources des fonds marins qui se situent au-delà de la juridiction nationale telle que définie par la Convention.

La Chambre pour le règlement des différends relatifs aux fonds marins se compose de 11 juges élus pour trois ans et rééligibles. Elle est donc constituée tous les trois ans. Elle a été constituée pour la première fois en février 1997 (voir Communiqué de presse No. 5).

Après avoir procédé à des consultations, le Président Chandrasekhara Rao a proposé pour la composition de la Chambre une liste de juges que le Tribunal a approuvée. Une fois la Chambre pour le règlement des différends relatifs aux fonds marins constituée, ses membres ont élu M. Treves, Président de la Chambre.

### **Chambre pour le règlement des différends relatifs aux pêcheries**

Le juge Gudmundur Eiriksson (Islande) a été élu Président de la Chambre pour le règlement des différends relatifs aux pêcheries par les membres de la Chambre, après la constitution de celle-ci pour un nouveau mandat. La Chambre a été constituée pour la première fois en février 1997 (voir Communiqué de presse No. 5). Elle peut être saisie de tout différend concernant la conservation et la gestion des ressources biologiques marines que les parties conviennent de lui soumettre. Une notice biographique du Président de la Chambre est reproduite ci-dessous.

Le Tribunal a approuvé la liste des membres proposée par le Président du Tribunal sur la base des consultations que celui-ci a menées en vue de la constitution de la Chambre. La Chambre telle que constituée est composée comme suit :

MM.	Gudmundur Eiriksson	Islande
	<i>Président</i>	
	Hugo Caminos	Argentine
	Soji Yamamoto	Japon
	Anatoly L. Kolodkin	Fédération de Russie
	Choon-Ho Park	République de Corée

(à suivre)

**A l'intention des organes d'information – document non officiel - également disponible sur le site web: <http://www.un.org/Depts/los/>**

Tafsir Malick Ndiaye  
José Luis Jesus  
*Membres*

Sénégal  
Cap-Vert

### **Chambre pour le règlement des différends relatifs au milieu marin**

Le juge Alexander Yankov (Bulgarie) a été élu Président par les membres de la Chambre pour le règlement des différends relatifs au milieu marin, après la constitution de celle-ci pour un nouveau mandat. La Chambre a été créée en vue de servir d'organe pour le règlement des différends relatifs à la protection et à la préservation du milieu marin. La Chambre a été constituée pour la première fois en février 1997 (voir Communiqué de presse No. 5). Une notice biographique du Président de la Chambre est reproduite ci-dessous.

Le Tribunal a approuvé la liste des membres proposée par le Président du Tribunal sur la base des consultations que celui-ci a menées en vue de la constitution de la Chambre. La Chambre telle que constituée est composée comme suit:

MM. Alexander Yankov <i>Président</i>	Bulgarie
Vicente Marotta Rangel	Brésil
Paul Bamela Engo	Cameroun
Thomas A. Mensah	Ghana
Joseph Akl	Liban
David Anderson	Royaume-Uni
Budislav Vukas <i>Membres</i>	Croatie

### **Chambre de procédure sommaire**

La Chambre de procédure sommaire connaît des affaires exigeant une procédure de règlement accélérée. Elle est composée de cinq juges. Le Président du Tribunal est Président de droit de la Chambre. Le Tribunal constitue la Chambre chaque année. Elle a été constituée pour la première fois lors de la première session du Tribunal en octobre 1996 (voir Communiqué de presse No. 4). Elle a été constituée de nouveau en octobre 1997 et en octobre 1998 (voir Communiqué de presse No. 18).

Le Tribunal a approuvé la liste des membres proposée par le Président du Tribunal sur la base des consultations que celui-ci a menées en vue de la constitution de la Chambre. La Chambre telle que constituée est composée comme suit :

(à suivre)

**Communiqué de presse ITLOS/Press 31  
4 octobre 1999**

MM.	P. Chandrasekhara Rao <i>Président</i>	Inde
	Dolliver Nelson	Grenade
	Budislav Vukas	Croatie
	Gudmundur Eiriksson	Islande
	Tafsir Malick Ndiaye <i>Membres</i>	Sénégal
	Vicente Marotta Rangel	Brésil
	Soji Yamamoto <i>Suppléants</i>	Japon

**M. Dolliver Nelson, juge  
(juge à dater du 1er octobre 1996;  
Vice-Président du Tribunal à dater du 4 octobre 1999))**

**Lieu et date de naissance** : Sauteurs (Grenade), le 27 juin 1932. **Formation** : Licence ès lettres, University of the West Indies (1954), maîtrise de droit, London School of Economics (1964), doctorat, London School of Economics (1969), certificat d'aptitude à la profession d'avocat, Gray's Inn, Londres (1971), admis au Barreau de la Grenade (1972). **Expérience professionnelle** : Chargé de cours de droit, London School of Economics (1970-1977), Spécialiste du droit de la mer (1974-1976); spécialiste du droit de la mer (hors classe) (1976-1984), directeur adjoint (1984-1994) de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques de l'ONU; secrétaire du Comité de rédaction de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (1974-1982); professeur invité à l'Université Dalhousie, Halifax (Canada) (1980); secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal du droit de la mer (1983-1994); conseiller juridique pour les consultations officieuses du Secrétaire général sur les questions relatives à l'exploitation des ressources minérales des fonds marins qui ont débouché sur l'adoption, en 1994, de l'Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1990-1994); secrétaire de la Conférence sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs (1993-1994); professeur invité de droit international à la London School of Economics (depuis 1995); a donné des conférences sur divers aspects du droit de la mer dans plusieurs établissements et a participé activement à de nombreux séminaires et ateliers organisés dans différentes régions du monde. **Membre** : Comité de rédaction de *Marine Policy* (depuis 1993); comité sur la juridiction des Etats côtiers pour ce qui est de la pollution des mers; Association du droit international (depuis 1992); Equipe de recherche chargée d'élaborer le Commentaire sur la Convention des Nations Unies sur le

(à suivre)

**A l'intention des organes d'information – document non officiel - également disponible sur le site web: <http://www.un.org/Depts/los/>**

droit de la mer, Center for Oceans Law and Policy de l'Université de Virginie (1984-1994); Comité sur la Zone économique exclusive de l'Association du droit international (rapporteur 1982-1989); Comité sur le droit de la mer de l'Association du droit international (1974-1980); American Society of International Law (depuis 1970). **Publications** : A contribué à divers périodiques et autres publications juridiques de caractère international, dont *The British Yearbook of International Law*, *The American Journal of International Law*, *the International and Comparative Law Quarterly*, *The Modern Law Review* et *The Netherlands Law Review*, ainsi qu'à des rapports sur les questions relatives à la Zone économique exclusive soumis aux conférences de l'Association du droit international.

**M. Tullio Treves, juge  
(juge à dater du 1er octobre 1996;  
Président de la Chambre pour le règlement des différends  
relatifs aux fonds marins, à dater du 4 octobre 1999)**

**Lieu et date de naissance** : Tucumán (Argentine) le 20 septembre 1942.  
**Formation** : docteur en droit de l'Université de Milan (1964). **Expérience professionnelle** : Professeur de droit international à l'Université de Sassari (1969-1973); professeur de droit international à l'Université de Turin (1974-1980); professeur de droit international à l'Université de Milan (depuis 1980); conseiller juridique à la mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York (1984-1992); conseil de la France dans l'affaire opposant celle-ci au Canada, tranchée par un tribunal arbitral et concernant la délimitation des zones maritimes dans la région de Saint-Pierre-et-Miquelon (1990-1991); conseil de la Finlande dans l'affaire du passage par le « Grand-Belt » contre le Danemark devant la Cour internationale de Justice (1991-1992); a enseigné aux cours de droit international de Victoria, Espagne (1984) et aux cours UNITAR de droit international à La Haye (1987, 1988 et 1996); a donné des cours à l'Institut des hautes études internationales de Genève (1988), aux Universités de Paris I et II (1983, 1994 et 1995), à l'Académie de droit international de La Haye (1990), à l'Académie de droit maritime international et de politique maritime de Rhodes (1997, 1998); a donné des conférences dans plusieurs universités en Italie, au Canada, en Espagne, aux Etats-Unis, en Finlande, en France, au Mexique, au Royaume-Uni, en Suède, en Suisse; a fait partie de jurys de thèse de doctorat à l'Université Dalhousie, Halifax (Canada), à l'Institut universitaire européen de Florence, à l'Université de Valence (Espagne). **Membre** : Institut du droit de la mer, American Society of International Law, Sociétés française et italienne de droit international; Conseil européen du droit de l'environnement; comité de rédaction de *Ocean Development and International Law*, *Espaces et ressources maritimes*, *Il diritto marittimo*; sous-projet juridique du projet "Océanographie" du Conseil national italien pour la recherche scientifique (conseil d'administration, 1977-1982); membre de la délégation italienne : Comité des fonds marins (1973), troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (1974-1982, coordonnateur du groupe linguistique français du comité de

(à suivre)

**A l'intention des organes d'information – document non officiel - également disponible sur le site web: <http://www.un.org/Depts/los/>**

rédaction), Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (1981 et 1983), Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer (1983-1994), Sixième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies (1983-1991), Groupe de travail de la Sixième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le projet d'ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement (président, 1984-1988), Comité de rédaction du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires (Vice-Président 1984-1989), Deuxième Conférence de Vienne sur le droit des traités (1986); Comité spécial de l'Assemblée générale des Nations Unies pour le renforcement de l'efficacité du principe de non-recours à la force dans les relations internationales (président, 1987), Conseil de sécurité (1987-1988), consultations du Secrétaire général des Nations Unies concernant la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1990-1994), première et deuxième sessions de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins (1994, 1995, 1996). **Publications** : Auteur de nombreux ouvrages et articles dans divers domaines du droit international public et privé, du droit de la mer et du droit de l'environnement, notamment *L'exploitation des fonds marins internationaux* (en italien), 1982; *Droit international* (avec M. Giuliano et T. Scovazzi, en italien), 1991; *The Law of the Sea, The European Union and its Member States*, 1997; directeur de la rédaction de la *Rivista di diritto internazionale privato e processuale* et de l'*Italian Yearbook of International Law*.

**M. Gudmundur Eiriksson, juge  
(juge à dater du 1er octobre 1996;  
Président de la Chambre pour le règlement des différends relatifs  
aux pêcheries, à dater du 4 octobre 1999)**

**Lieu et date de naissance** : Winnipeg, Canada, le 26 octobre 1947. **Formation** : Licence ès lettres, licence ès sciences (génie civil), Rutgers College (1970); licence en droit, King's College, Université de Londres (1973); maîtrise en droit, Université Columbia (1974); expert invité à la Faculté de droit de l'Université de Virginie (1984 et 1985). **Expérience professionnelle** : Spécialiste du droit de la mer au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le droit de la mer, New York (1974-1976); consultant spécial, troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, New York (1977); conseiller juridique adjoint (1977-1980), conseiller juridique (1980-1996) au Ministère islandais des affaires étrangères; maître de conférences à l'Université d'Islande (1987-1996); ambassadeur, Ministère des affaires étrangères (1988-1996); professeur invité à la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Mexique (1994-1995). **Membre** : Commission du droit international (1987-1996, rapporteur 1990, premier vice-président en 1993); Société des ingénieurs professionnels (Islande); Association des juristes islandais; Association du droit international (Comité international sur la zone

(à suivre)

**A l'intention des organes d'information – document non officiel - également disponible sur le site web: <http://www.un.org/Depts/los/>**

**Communiqué de presse ITLOS/Press 31  
4 octobre 1999**

économique exclusive et Comité international sur la juridiction de l'Etat côtier concernant la pollution marine); a fait partie de la délégation islandaise : troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (1978-1982); Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer; Conseil de l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique Nord (président de 1984 à 1988). **Publications** : Nombreuses publications sur le droit de la mer, l'enseignement du droit, le droit pénal international, les organisations internationales, le désarmement et les droits de l'homme.

**M. Alexander Yankov, juge  
(juge à dater du 1er octobre 1996;  
Président de la Chambre pour le règlement des différends  
relatifs aux fonds marins, à dater du 4 octobre 1999)**

**Lieu et date de naissance** : Bourgas (Bulgarie), le 24 juin 1924. **Formation** : Diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Sofia (1951); docteur en droit international de l'Université de Sofia (1963). **Carrière universitaire** : Professeur de droit international (1968), Chef du Département de droit international (1980-1989), Université de Sofia, Chef de la Section de droit international (1988-1989), Membre (1981), Vice-Président chargé des études sociales, politiques et juridiques et des sciences humaines (1988-1991) de l'Académie des sciences de la Bulgarie; a donné des cours d'études supérieures et des cours spéciaux sur le droit international et le droit de la mer à l'Université de Sofia, dans de nombreuses universités étrangères et à l'Académie de droit international de La Haye. **Carrière dans la haute administration** : Vice-Président du Comité national océanographique de Bulgarie (1969); ambassadeur de Bulgarie auprès du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (1972-1976); Vice-Ministre des affaires étrangères, Ambassadeur, Représentant permanent de la Bulgarie auprès de l'ONU à New York (1976-1980), Ministre des sciences et de l'enseignement supérieur (1989-1990); Conseiller juridique spécial de la Commission océanographique intergouvernementale pour les problèmes relatifs à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (1994). **Fonctions judiciaires** : Membre de la Cour d'arbitrage commercial de la Chambre de commerce et d'industrie bulgare (1971-1987). **Membre** : Cour permanente d'arbitrage de La Haye (1971); Institut international de l'océan, Malte (Vice-Président); Conseil exécutif de l'Association du droit international (1973); Commission du droit international (1977-1996, Président 1984); Institut de Droit International (1979); Advisory Committee on the Protection of the Sea, Londres (Vice-Président, 1980); Société bulgare de droit international (Président, 1980); Assemblée nationale (Parlement) de la Bulgarie et Commission parlementaire chargée de l'élaboration de la Constitution et Commission parlementaire des affaires étrangères (1986-1991); Union des scientifiques bulgares (Président 1987-1989); Association nationale pour les relations internationales (Président

(à suivre)

**A l'intention des organes d'information – document non officiel - également disponible sur le site web: <http://www.un.org/Depts/los/>**

**Communiqué de presse ITLOS/Press 31  
4 octobre 1999**

1994); Commission mondiale indépendante sur les océans, Lisbonne (1995); délégation bulgare à l'Assemblée générale des Nations Unies et au Conseil de sécurité, Chef adjoint, 1964-1984); Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques du fond des mers et des océans (ONU)(Vice-Président 1968-1973), huitième Assemblée de l'Organisation maritime internationale, Londres (Président 1973-1974); Conférence internationale de Londres sur la prévention de la pollution des mers (Président de la quatrième Commission 1973); troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (Président de la troisième Commission 1973-1982); Conseil international pour le droit de l'environnement, Bonn (1976) et Commission océanographique internationale (Vice-Président 1987-1991). **Publications** : Auteur de nombreux ouvrages, articles, monographies et publications consacrés au droit international, au droit de la mer, aux organisations internationales, au règlement judiciaire international et au droit de l'environnement.

Les biographies des 17 autres juges élus figurent dans le document SPLOS/11. On peut également se procurer auprès du Greffe du Tribunal les notices biographiques des juges.

Les précédents communiqués de presse du Tribunal, les documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site internet de l'Organisation des Nations Unies: <http://www.un.org/Depts/los/> et auprès du Greffe du Tribunal, Wexstrasse 4, 20355 Hambourg, R.F.A., téléphone: (49) (40) 35607-227/228, télécopie: (49) (40) 35607-245/275, ou auprès du Siège de l'ONU, DC-1, suite 1140, New York, NY 10017, téléphone: (1) (212) 963-6480, télécopie: (1) (212) 963-0908, ainsi que par courrier électronique: [itlos@itlos.hamburg.de](mailto:itlos@itlos.hamburg.de)

\* \* \*